Image not found or type unknown

Assurance vie procédures

Par **NGORE**, le **04/11/2013** à **12:30**

Monsieur, Maître

Un ayant droit d'assurance vie, soupçonné d'abus sur personne âgée maintenant décédée (enquête en cours) peut -il bénéficier de la personne qu'il a contribué à abuser ?
Quelle action judiciaire à mener pour éviter que cette personne bénéficie pleinement des sommes d'assurance vie?

Nous sommes deux ayant droits, deux frères et l'un deux à abusé et maltraité sa mère (vol, non suivi médical, social, et administratif, faux en écriture .....)
Des assurances vie conséquentes restent à verser.

Cordialement

Jean Marie

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés